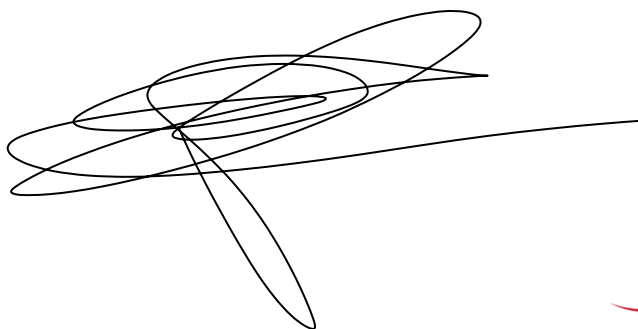


31LOCAL

69 route de Lavaur
31850 MONTRABE

COMPTES ANNUELS

du 01/01/2023 au 31/12/2023



Sommaire

Bilan et Resultat	2
Soldes interm gestion	13
Liasse 24 IS RN	17

ATTESTATION

d'expert comptable

Dans le cadre de la mission de Présentation des comptes annuels de l'entreprise 31LOCAL pour l'exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023 et conformément à nos accords, j'ai effectué les diligences prévues par les normes définies par l'Ordre des Experts Comptables.

A la date de mes travaux qui ne constituent ni un audit ni un examen limité et à l'issue de ceux ci, je n'ai pas relevé d'élément remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Les comptes annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan	204 840,76 Euros
Chiffre d'affaires	270 785,86 Euros
Résultat net comptable	11 985,55 Euros

Fait à BALMA
Le 06/03/2024

Cabinet MOLL ET ASSOCIES
au capital de 100000€
Société d'expertise comptable
1 rue des Frères Peugeot
31130 BALMA
Tél. 05 61 99 55 55 Fax 05 61 26 09 25
email compta@cmesud.fr
Siret 310 000 588 00058
RCS Toulouse

Bilan et Resultat

31LOCAL

BILAN ACTIF

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Présenté en Euros

ACTIF		Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)		
		Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé	(0)						
Actif Immobilisé							
Frais d'établissement							
Recherche et développement							
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires							
Fonds commercial		132 225		132 225	64,55	132 225	59,78
Autres immobilisations incorporelles							
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles							
Terrains							
Constructions							
Installations techniques, matériel & outillage industriels		51 566	37 170	14 397	7,03	24 439	11,05
Autres immobilisations corporelles		42 366	22 177	20 189	9,86	24 642	11,14
Immobilisations en cours							
Avances & acomptes							
Participations évaluées selon mise en équivalence							
Autres Participations							
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières		2 100		2 100	1,03	2 100	0,95
TOTAL (I)		228 258	59 347	168 911	82,46	183 406	82,92
Actif circulant							
Matières premières, approvisionnements		7 804		7 804	3,81	10 216	4,62
En cours de production de biens							
En cours de production de services							
Produits intermédiaires et finis							
Marchandises							
Avances & acomptes versés sur commandes							
Clients et comptes rattachés							
Autres créances							
. Fournisseurs débiteurs							
. Personnel							
. Organismes sociaux							
. Etat, impôts sur les bénéfices							
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires		827		827	0,40	341	0,15
. Autres							
Capital souscrit et appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement							
Instruments financiers à terme et jetons détenus							
Disponibilités		27 299		27 299	13,33	27 229	12,31
Charges constatées d'avance							
TOTAL (II)		35 930		35 930	17,54	37 787	17,08
Charges à répartir sur plusieurs exercices	(III)						
Primes de remboursement des obligations	(IV)						
Ecart de conversion et différences d'évaluation actif	(V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)		264 188	59 347	204 841	100,00	221 192	100,00

31LOCAL

BILAN PASSIF

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé : 6 800)	6 800	3,32	10 200	4,61
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...				
Ecarts de réévaluation				
Réserve légale	1 020	0,50	1 020	0,46
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	-46 955	-22,91	29 997	13,56
Résultat de l'exercice	11 986	5,85	-40 952	-18,50
Subventions d'investissement	1 518	0,74	2 118	0,96
Provisions réglementées				
TOTAL(I)	-25 631	-12,50	2 383	1,08
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL(II)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL (III)				
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts	200 682	97,97	190 702	86,22
. Découverts, concours bancaires				
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers				
. Associés			11 600	5,24
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours	2 940	1,44	1 627	0,74
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	20 734	10,12	7 205	3,26
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel	2 829	1,38	5 178	2,34
. Organismes sociaux	1 404	0,69	1 717	0,78
. Etat, impôts sur les bénéfices				
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	1 883	0,92	700	0,32
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés			80	0,04
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes				
Instruments financiers à terme				
Produits constatés d'avance				
TOTAL(IV)	230 472	112,51	218 809	98,92
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif (V)				
TOTAL PASSIF (I à V)	204 841	100,00	221 192	100,00

31LOCAL

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT				Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)	Variation absolue (12 / 12)	%	
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%
Ventes de marchandises								
Production vendue biens	270 786		270 786	100,00	238 362	100,00	32 424	13,60
Production vendue services					2	0,00	-2	-100,00
Chiffres d'Affaires Nets	270 786		270 786	100,00	238 364	100,00	32 422	13,60
Production stockée								
Production immobilisée								
Subventions d'exploitation								
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges					1 198	0,50	-1 198	-100,00
Autres produits			2 054	0,76	3 438	1,44	-1 384	-40,25
Total des produits d'exploitation (I)			272 840	100,76	243 000	101,94	29 840	12,28
Achats de marchandises (y compris droits de douane)								
Variation de stock (marchandises)								
Achats de matières premières et autres approvisionnements			88 688	32,75	89 584	37,58	-896	-0,99
Variation de stock (matières premières et autres approv.)			2 413	0,89	-1 824	-0,76	4 237	232,29
Autres achats et charges externes			70 198	25,92	74 145	31,11	-3 947	-5,31
Impôts, taxes et versements assimilés			3 232	1,19	2 084	0,87	1 148	55,09
Salaires et traitements			61 709	22,79	86 819	36,42	-25 110	-28,91
Charges sociales			13 360	4,93	22 812	9,57	-9 452	-41,42
Dotations aux amortissements sur immobilisations			14 495	5,35	18 062	7,58	-3 567	-19,74
Dotations aux provisions sur immobilisations								
Dotations aux provisions sur actif circulant								
Dotations aux provisions pour risques et charges								
Autres charges			3 801	1,40	937	0,39	2 864	305,66
Total des charges d'exploitation (II)			257 896	95,24	292 619	122,76	-34 723	-11,86
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			14 944	5,52	-49 619	-20,81	64 563	130,12
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun								
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)								
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)								
Produits financiers de participations								
Produits des autres valeurs mobilières et créances								
Autres intérêts et produits assimilés								
Reprises sur provisions et transferts de charges								
Différences positives de change								
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement								
Total des produits financiers (V)								
Dotations financières aux amortissements et provisions								
Intérêts et charges assimilées			3 559	1,31	2 379	1,00	1 180	49,60
Différences négatives de change								
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements								
Total des charges financières (VI)			3 559	1,31	2 379	1,00	1 180	49,60
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)			-3 559	-1,30	-2 379	-0,99	-1 180	-49,59
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			11 386	4,20	-51 999	-21,80	63 385	121,90

31LOCAL

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			10 447	4,38	-10 447	-100,00
Produits exceptionnels sur opérations en capital	600	0,22	600	0,25		0,00
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total des produits exceptionnels (VII)	600	0,22	11 047	4,63	-10 447	-94,56
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion						
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions						
Total des charges exceptionnelles (VIII)						
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	600	0,22	11 047	4,63	-10 447	-94,56
Participation des salariés (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)						
Total des Produits (I+III+V+VII)	273 440	100,96	254 047	106,58	19 393	7,63
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	261 454	95,55	294 999	123,76	-33 545	-11,36
RÉSULTAT NET	11 986 <i>Bénéfice</i>	4,43	-40 952 <i>Perte</i>	-17,17	52 938	129,27
Dont Crédit-bail mobilier						
Dont Crédit-bail immobilier						

31LOCAL

BILAN ACTIF

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, logiciels et droits similaires						
Fonds commercial	132 225		132 225	64,55	132 225	59,78
207000 FONDS COMMERCIAL	132 225		132 225	64,55	132 225	59,78
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels	51 566	37 170	14 397	7,03	24 439	11,05
215000 MATERIEL ET OUTILLAGE	51 566		51 566	25,17	51 566	23,31
281500 AMORT.MATERIEL&OUTIL		37 170	-37 170	-18,14	-27 128	-12,25
Autres immobilisations corporelles	42 366	22 177	20 189	9,86	24 642	11,14
218100 INST.AGENC.DIVERS	29 157		29 157	14,23	29 157	13,18
218300 MAT.BUREAU & INFORMAT	2 473		2 473	1,21	2 473	1,12
218400 MOBILIER	10 735		10 735	5,24	10 735	4,85
281810 AMORT.AG.CONS.DIVERS		9 117	-9 117	-4,44	-6 083	-2,74
281830 AMORT.MAT.BUREAU & IN		2 473	-2 473	-1,20	-1 896	-0,85
281840 AMORT. MOBILIER		10 586	-10 586	-5,16	-9 745	-4,40
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations						
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	2 100		2 100	1,03	2 100	0,95
275000 DEPOTS & CAUTIONNEME	2 100		2 100	1,03	2 100	0,95
TOTAL (I)	228 258	59 347	168 911	82,46	183 406	82,92
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements	7 804		7 804	3,81	10 216	4,62
310000 MATIERES PREMIERES	7 804		7 804	3,81	10 216	4,62
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés						
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs						
. Personnel						
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	827		827	0,40	341	0,15
445660 TVA DEDUCT.S/ACHATS	827		827	0,40		
445800 TVA A REGULARISER					341	0,15
. Autres						
Capital souscrit et appelé, non versé						

31LOCAL

BILAN ACTIF

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Valeurs mobilières de placement						
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités	27 299		27 299	13,33	27 229	12,31
511100 CB A ENCAISSER	2 677		2 677	1,31	2 422	1,09
511200 TR A ENCAISSER	905		905	0,44	2 071	0,94
511300 CHQ A ENCAISSER	1 018		1 018	0,50	1 070	0,48
511400 ESPECES A ENCAISSER					1 300	0,59
512100 CAISSE D'EPARGNE	20 098		20 098	9,81	4 309	1,95
512400 CE EXCEDENT PRO	1 492		1 492	0,73	15 000	6,78
531000 CAISSE	1 109		1 109	0,54	1 058	0,48
Charges constatées d'avance						
TOTAL (II)	35 930		35 930	17,54	37 787	17,08
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecarts de conversion et différences d'évaluation actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	264 188	59 347	204 841	100,00	221 192	100,00

31LOCAL

BILAN PASSIF

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé : 6 800)	6 800	3,32	10 200	4,61
101300 CAPITAL APPELE VERSE	6 800	3,32	10 200	4,61
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...				
Ecarts de réévaluation				
Réserve légale	1 020	0,50	1 020	0,46
106110 RESERVE LEGALE PROP.	1 020	0,50	1 020	0,46
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	-46 955	-22,91	29 997	13,56
119000 REPORT A NOUVEAU	-46 955	-22,91	29 997	13,56
Résultat de l'exercice	11 986	5,85	-40 952	-18,50
Subventions d'investissement	1 518	0,74	2 118	0,96
131000 SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT	1 518	0,74	2 118	0,96
Provisions réglementées				
TOTAL(I)	-25 631	-12,50	2 383	1,08
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL(II)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL (III)				
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts	200 682	97,97	190 702	86,22
164101 PRET CE N°098940E - 200 000	122 927	60,01	148 830	67,29
164102 PRET CE N°147722E - 50 000 PGE	29 417	14,36	41 872	18,93
164103 PRET CE N°730152E - 11 600	10 994	5,37		
164104 PRET CE N°730151E - 39 400	37 343	18,23		
. Découverts, concours bancaires				
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers				
. Associés			11 600	5,24
455300 CC YD DEVELOPPEMENT			11 600	5,24
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours	2 940	1,44	1 627	0,74
419100 CLIENTS ACPTES S/COM	2 939	1,43	1 627	0,74
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	20 734	10,12	7 205	3,26
401000 FOURNISSEURS	20 734	10,12	7 205	3,26
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel	2 829	1,38	5 178	2,34
421000 PERS.REMUNERATIONS D	1 856	0,91	4 919	2,22
428200 CONGES A PAYER	973	0,48	259	0,12
. Organismes sociaux	1 404	0,69	1 717	0,78
431000 SECURITE SOCIALE	880	0,43	829	0,37
437200 CAISSE RETRAITE SALA	201	0,10	696	0,31

31LOCAL

BILAN PASSIF

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)	
437300 MUTUELLE	122	0,06	118	0,05
438200 ORG.SOC. CH/CONGES A	202	0,10	75	0,03
. Etat, impôts sur les bénéfices				
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	1 883	0,92	700	0,32
445510 TVA A DECAISSER	1 883	0,92	700	0,32
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés			80	0,04
442100 ETAT PRELEVEMENT A LA SOURCE			80	0,04
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes				
Instruments financiers à terme				
Produits constatés d'avance				
TOTAL(IV)	230 472	112,51	218 809	98,92
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif (V)				
TOTAL PASSIF (I à V)	204 841	100,00	221 192	100,00

31LOCAL

COMPTES DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

COMPTES DE RÉSULTAT		Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%	
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%	
Ventes de marchandises									
Production vendue biens	270 786		270 786	100,00	238 362	100,00	32 424	13,60	
701055 VENTES A 5.5%	4 985		4 985	1,84	2 114	0,89	2 871	135,81	
701100 VENTES A 10%	217 154		217 154	80,19	193 531	81,19	23 623	12,21	
701200 VENTES A 20%	48 648		48 648	17,97	40 468	16,98	8 180	20,21	
701310 RECETTES GROUPEES 10 %					1 989	0,83	-1 989	-100,00	
701320 RECETTES GROUPEES 20%					169	0,07	-169	-100,00	
701355 RECETTE GROUPEES 5.5%					91	0,04	-91	-100,00	
Production vendue services					2	0,00	-2	-100,00	
708500 PORTS &FRAIS FACTURE					2	0,00	-2	-100,00	
Chiffres d'Affaires Nets	270 786		270 786	100,00	238 364	100,00	32 422	13,60	

Production stockée								
Production immobilisée								
Subventions d'exploitation								
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges					1 198	0,50	-1 198	-100,00
791200 TRANSFERT DE CHARGES					365	0,15	-365	-100,00
791400 TRANSFERT DE CHARGES SALARIALES					833	0,35	-833	-100,00
Autres produits			2 054	0,76	3 438	1,44	-1 384	-40,25
758000 PRODUITS DIV.GESTION			2 054	0,76	3 438	1,44	-1 384	-40,25
Total des produits d'exploitation (I)			272 840	100,76	243 000	101,94	29 840	12,28
Achats de marchandises (y compris droits de douane)								
Variation de stock (marchandises)								
Achats de matières premières et autres approvisionnements			88 688	32,75	89 584	37,58	-896	-0,99
601055 ACHATS A 5.5%			73 525	27,15	72 729	30,51	796	1,09
601200 ACHATS A 20%			15 163	5,60	16 854	7,07	-1 691	-10,02
Variation de stock (matières premières et autres approv.)			2 413	0,89	-1 824	-0,76	4 237	232,29
603100 VARIAT.STOCKS MAT.PR			1 453	0,54	-1 437	-0,59	2 890	201,11
603120 VARIATION STOCK ALCOOL			959	0,35	-387	-0,15	1 346	347,80
Autres achats et charges externes			70 198	25,92	74 145	31,11	-3 947	-5,31
606110 FOURN.NON STOCK.(ELE			11 616	4,29	5 907	2,48	5 709	96,65
606130 FOURN.NON STOCK.(GAZ			2 116	0,78	2 449	1,03	-333	-13,59
606300 FOURN.ENTRET.&PETIT			5 833	2,15	9 560	4,01	-3 727	-38,98
606400 FOURNIT.ADMINISTRATI			161	0,06	86	0,04	75	87,21
613200 LOCATIONS IMMOBILIER			20 400	7,53	24 950	10,47	-4 550	-18,23
613500 LOCATIONS MOBILIERES			8 707	3,22	7 078	2,97	1 629	23,01
613510 FRAIS LOCATION TPE			372	0,14	481	0,20	-109	-22,65
614000 CHARGES LOCATIVES			2 100	0,78	1 800	0,76	300	16,67
615200 ENTRETIEN IMMOBILIER			368	0,14	2 605	1,09	-2 237	-85,86
615510 ENTRETIEN MATERIEL			1 092	0,40	2 188	0,92	-1 096	-50,08
616200 MULTIRISQUE			1 923	0,71	1 117	0,47	806	72,16
616500 ASSURANCE HOMME CLE			816	0,30	744	0,31	72	9,68
616700 ASSURANCE EMPRUNTS			2 116	0,78	1 752	0,74	364	20,78
622200 COMMIS&COURT.S/VENTE			439	0,16	1 935	0,81	-1 496	-77,30
622600 HONORAIRES			5 295	1,96	6 355	2,67	-1 060	-16,67
622610 HONORAIRES DIVERS			3 030	1,12	1 000	0,42	2 030	203,00
622700 FRAIS ACTES & CONTEN			607	0,22	38	0,02	569	N/S
623100 ANNONCES ET INSERTIO					123	0,05	-123	-100,00
624100 TRANSPORTS S/ACHATS			244	0,09	196	0,08	48	24,49
625100 VOYAGES ET DEPLACEMENT					120	0,05	-120	-100,00
625600 MISSIONS			35	0,01	1 180	0,50	-1 145	-97,02
626100 FRAIS DE TELECOMMUNICATION			749	0,28	630	0,26	119	18,89
626200 FRAIS POSTAUX			17	0,01			17	N/S

31LOCAL

COMPTES DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

COMPTES DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)	Variation absolue (12 / 12)	%
627500 SERVICES BANCAIRES	874	739	135	18,27
627510 FRAIS SUR CB ET TR	1 290	1 113	177	15,90
Impôts, taxes et versements assimilés	3 232	2 084	1 148	55,09
633300 PART.FORM.CONTINUE(O	126	202	-76	-37,61
635110 TAXE PROFESSIONNELLE	1 717	1 635	82	5,02
637810 CSG DEDUCTIBLE	1 389	247	1 142	462,35
Salaires et traitements	61 709	86 819	-25 110	-28,91
641100 SALAIRES APPOINT.COM	29 249	67 447	-38 198	-56,62
641150 SALAIRE GAETAN	17 666	12 000	5 666	47,22
641151 SALAIRE MARION	14 080	12 000	2 080	17,33
641200 CONGES PAYES	714	-4 828	5 542	114,79
641300 PRIMES ET GRATIFICATIONS		200	-200	-100,00
Charges sociales	13 360	22 812	-9 452	-41,42
645100 COTISATIONS A L'URSS	4 812	15 515	-10 703	-68,97
645200 CHARGES SUR CP	127	-1 136	1 263	111,18
645320 COTIS.RETRAITE(SALAR	971	3 317	-2 346	-70,72
645330 MUTUELLE PREDICA	363	724	-361	-49,85
646100 COTISATIONS SOCIALES GAETAN	2 355	1 271	1 084	85,29
646110 COTISATION SOCIALES MARION	2 433	1 103	1 330	120,58
646500 PREVIFRANCE MARION	1 252	1 133	119	10,50
646510 PREVIFRANCE GAETAN	887	725	162	22,34
647000 AUTRES CHARGES SOCIA	160	160	0,00	0,00
Dotations aux amortissements sur immobilisations	14 495	18 062	-3 567	-19,74
681120 DOT.AMORT.IMMO.CORPO	14 495	18 062	-3 567	-19,74
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
Autres charges	3 801	937	2 864	305,66
658000 CHARGES DIV.GEST.COUI	3 801	937	2 864	305,66
Total des charges d'exploitation (II)	257 896	292 619	-34 723	-11,86
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	14 944	-49 619	64 563	130,12
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement				
Total des produits financiers (V)				
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées	3 559	2 379	1 180	49,60
661160 INTERETS EMPRUNTS &D	3 559	2 379	1 180	49,60
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements				
Total des charges financières (VI)	3 559	2 379	1 180	49,60
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)	-3 559	-2 379	-1 180	-49,59
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)	11 386	-51 999	63 385	121,90

31LOCAL

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion 771800 AUTRES PROD.EXCEP.GE			10 447	4,38	-10 447	-100,00
			10 447	4,38	-10 447	-100,00
Produits exceptionnels sur opérations en capital 777000 QUOTE-PART SUBVENT.I	600	0,22	600	0,25		0,00
	600	0,22	600	0,25		0,00
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total des produits exceptionnels (VII)	600	0,22	11 047	4,63	-10 447	-94,56
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion						
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions						
Total des charges exceptionnelles (VIII)						
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	600	0,22	11 047	4,63	-10 447	-94,56
Participation des salariés (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)						
Total des Produits (I+III+V+VII)	273 440	100,98	254 047	106,58	19 393	7,63
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	261 454	96,55	294 999	123,76	-33 545	-11,36
RÉSULTAT NET	11 986	4,43	-40 952	-17,17	52 938	129,27
	Bénéfice		Perte			
Dont Crédit-bail mobilier						
Dont Crédit-bail immobilier						

Soldes interm gestion

31LOCAL

SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

(Euros)

SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)	Variation absolue (12 / 12)	%
Ventes de marchandises				
- Cout direct d'achat				
+/- Variation du stock de marchandises				
Marge commerciale (I)				
Taux de marge commerciale	%	%		
+ Production vendue	270 786	238 364	32 422	13,60
+ Production stockée				
+ Production immobilisée				
Production de l'exercice	270 786	238 364	32 422	13,60
- Matières premières et approvisionnements consommés	91 101	87 760	3 341	3,81
- Sous traitance directe				
Marge brute sur production (II)	179 685	150 604	29 081	19,31
Taux de marge brute sur production	66,36 %	63,18 %		
Marge brute globale (I + II)	179 685	150 604	29 081	19,31
Taux de marge brute globale	66,36 %	63,18 %		
- Services extérieurs et autres charges externes	70 198	73 780	-3 582	-4,84
Valeur ajoutée produite	109 487	76 824	32 663	42,52
Valeur ajoutée / chiffre d'affaires	40,43 %	32,23 %		
+ Subventions d'exploitation				
- Impôts, taxes et versements assimilés	3 232	2 084	1 148	55,09
- Salaires et traitements	61 709	85 986	-24 277	-28,22
- Charges sociales	13 360	22 812	-9 452	-41,42
Excédent brut d'exploitation	31 186	-34 058	65 244	191,57
Excédent brut d'exploitation / chiffre d'affaires	11,52 %	-14,29 %		
+ Reprises sur amortissements et provisions				
- Dotations aux amortissements sur immobilisations	14 495	18 062	-3 567	-19,74
- Dotations aux provisions sur immobilisations				
- Dotations aux provisions sur actif circulant				
- Dotations aux provisions pour risques et charges				
+ Autres produits de gestion courante	2 054	3 438	-1 384	-40,25
- Autres charges de gestion courante	3 801	937	2 864	305,66
+ Transfert de charges d'exploitation				
Résultat d'exploitation (hors charges et produits financiers)	14 944	-49 619	64 563	130,12
Résultat d'exploitation / chiffre d'affaires	5,52 %	-20,82 %		
+ Bénéfice attribué (quote part sur opérations en commun)				
- Perte supportée (quote part sur opérations en commun)				
+ Produits financiers de participations				
+ Produits des autres valeurs mobilières et créances				
+ Autres intérêts et produits assimilés				
+ Reprises sur provisions financières				
+ Différences positives de change				
+ Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement				
- Dotations financières aux amortissements et provisions				
- Intérêts et charges assimilées	3 559	2 379	1 180	49,60
- Différences négatives de change				
- Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements				
Résultat courant avant impôts	11 386	-51 999	63 385	121,90
Résultat courant / chiffre d'affaires	4,20 %	-21,81 %		
+ Produits exceptionnels sur opérations de gestion		10 447	-10 447	-100,00
+ Produits exceptionnels sur opérations en capital	600	600		0,00
+ Reprises sur provisions & transferts de charges exceptionnels				
- Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
- Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
- Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Résultat exceptionnel	600	11 047	-10 447	-94,56
- Participation des salariés aux résultats				
- Impôt sur les bénéfices				
Résultat Net Comptable	11 986	-40 952	52 938	129,27
Résultat net / chiffre d'affaires	4,43 %	-17,18 %		

31LOCAL

SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

DÉTAILLÉ(Euros)

SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)	Variation absolue (12 / 12)	%
Ventes de marchandises				
- Cout direct d'achat				
+/- Variation du stock de marchandises				
Marge commerciale (I)				
Taux de marge commerciale	%	%		
+ Production vendue	270 786	238 364	32 422	13,60
701055 VENTES A 5.5%	4 985	2 114	2 871	135,81
701100 VENTES A 10%	217 154	193 531	23 623	12,21
701200 VENTES A 20%	48 648	40 468	8 180	20,21
701310 RECETTES GROUPES 10 %		1 989	-1 989	-100,00
701320 RECETTES GROUPES 20%		169	-169	-100,00
701355 RECETTE GROUPES 5.5%		91	-91	-100,00
708500 PORTS &FRAIS FACTURE		2	-2	-100,00
+ Production stockée				
+ Production immobilisée				
Production de l'exercice	270 786	238 364	32 422	13,60
- Matières premières et approvisionnements consommés	91 101	87 760	3 341	3,81
601055 ACHATS A 5.5%	73 525	72 729	796	1,09
601200 ACHATS A 20%	15 163	16 854	-1 691	-10,02
603100 VARIAT.STOCKS MAT.PR	1 453	-1 437	2 890	201,11
603120 VARIATION STOCK ALCOOL	959	-387	1 346	347,80
- Sous traitance directe				
Marge brute sur production (II)	179 685	150 604	29 081	19,31
Taux de marge brute sur production	66,36 %	63,18 %		
Marge brute globale (I + II)	179 685	150 604	29 081	19,31
Taux de marge brute globale	66,36 %	63,18 %		
- Services extérieurs et autres charges externes	70 198	73 780	-3 582	-4,84
606110 FOURN.NON STOCK.(ELE	11 616	5 907	5 709	96,65
606130 FOURN.NON STOCK.(GAZ	2 116	2 449	-333	-13,59
606300 FOURN.ENTRET.&PETIT	5 833	9 560	-3 727	-38,98
606400 FOURNIT.ADMINISTRATI	161	86	75	87,21
613200 LOCATIONS IMMOBILIER	20 400	24 950	-4 550	-18,23
613500 LOCATIONS MOBILIERES	8 707	7 078	1 629	23,01
613510 FRAIS LOCATION TPE	372	481	-109	-22,65
614000 CHARGES LOCATIVES	2 100	1 800	300	16,67
615200 ENTRETIEN IMMOBILIER	368	2 605	-2 237	-85,86
615510 ENTRETIEN MATERIEL	1 092	2 188	-1 096	-50,08
616200 MULTIRISQUE	1 923	1 117	806	72,16
616500 ASSURANCE HOMME CLE	816	744	72	9,68
616700 ASSURANCE EMPRUNTS	2 116	1 752	364	20,78
622200 COMMIS&COURT.S/VENTE	439	1 935	-1 496	-77,30
622600 HONORAIRES	5 295	6 355	-1 060	-16,67
622610 HONORAIRES DIVERS	3 030	1 000	2 030	203,00
622700 FRAIS ACTES & CONTEN	607	38	569	N/S
623100 ANNONCES ET INSERTIO		123	-123	-100,00
624100 TRANSPORTS S/ACHATS	244	196	48	24,49
625100 VOYAGES ET DEPLACEME		120	-120	-100,00
625600 MISSIONS	35	1 180	-1 145	-97,02
626100 FRAIS DE TELECOMMUNICATION	749	630	119	18,89
626200 FRAIS POSTAUX	17		17	N/S
627500 SERVICES BANCAIRES	874	739	135	18,27
627510 FRAIS SUR CB ET TR	1 290	1 113	177	15,90
791200 TRANSFERT DE CHARGES		-365	365	-100,00
Valeur ajoutée produite	109 487	76 824	32 663	42,52
Valeur ajoutée / chiffre d'affaires	40,43 %	32,23 %		
+ Subventions d'exploitation				
- Impôts, taxes et versements assimilés	3 232	2 084	1 148	55,09
633300 PART.FORM.CONTINUE(O	126	202	-76	-37,61
635110 TAXE PROFESSIONNELLE	1 717	1 635	82	5,02
637810 CSG DEDUCTIBLE	1 389	247	1 142	462,35
- Salaires et traitements	61 709	85 986	-24 277	-28,22

31LOCAL

SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

DÉTAILLÉ(Euros)

SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION (suite)	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)	Variation absolue (12 / 12)	%
641100 SALAIRES APPOINT.COM	29 249	67 447	-38 198	-56,62
641150 SALAIRE GAETAN	17 666	12 000	5 666	47,22
641151 SALAIRE MARION	14 080	12 000	2 080	17,33
641200 CONGES PAYES	714	-4 828	5 542	114,79
641300 PRIMES ET GRATIFICATIONS		200	-200	-100,00
791400 TRANSFERT DE CHARGES SALARIALES		-833	833	-100,00
- Charges sociales	13 360	22 812	-9 452	-41,42
645100 COTISATIONS A L'URSS	4 812	15 515	-10 703	-68,97
645200 CHARGES SUR CP	127	-1 136	1 263	111,18
645320 COTIS.RETRAITE(SALAR	971	3 317	-2 346	-70,72
645330 MUTUELLE PREDICA	363	724	-361	-49,85
646100 COTISATIONS SOCIALES GAETAN	2 355	1 271	1 084	85,29
646110 COTISATION SOCIALES MARION	2 433	1 103	1 330	120,58
646500 PREVIFRANCE MARION	1 252	1 133	119	10,50
646510 PREVIFRANCE GAETAN	887	725	162	22,34
647000 AUTRES CHARGES SOCIA	160	160		0,00
Excédent brut d'exploitation	31 186	-34 058	65 244	191,57
Excédent brut d'exploitation / chiffre d'affaires	11,52 %	-14,29 %		
+ Reprises sur amortissements et provisions				
- Dotations aux amortissements sur immobilisations	14 495	18 062	-3 567	-19,74
681120 DOT.AMORT.IMMO.CORPO	14 495	18 062	-3 567	-19,74
- Dotations aux provisions sur immobilisations				
- Dotations aux provisions sur actif circulant				
- Dotations aux provisions pour risques et charges				
+ Autres produits de gestion courante	2 054	3 438	-1 384	-40,25
758000 PRODUITS DIV.GESTION	2 054	3 438	-1 384	-40,25
- Autres charges de gestion courante	3 801	937	2 864	305,66
658000 CHARGES DIV.GEST.COU	3 801	937	2 864	305,66
+ Transfert de charges d'exploitation				
Résultat d'exploitation (hors charges et produits financiers)	14 944	-49 619	64 563	130,12
Résultat d'exploitation / chiffre d'affaires	5,52 %	-20,82 %		
+ Bénéfice attribué (quote part sur opérations en commun)				
- Perte supportée (quote part sur opérations en commun)				
+ Produits financiers de participations				
+ Produits des autres valeurs mobilières et créances				
+ Autres intérêts et produits assimilés				
+ Reprises sur provisions financières				
+ Différences positives de change				
+ Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement				
- Dotations financières aux amortissements et provisions				
- Intérêts et charges assimilées	3 559	2 379	1 180	49,60
661160 INTERETS EMPRUNTS &D	3 559	2 379	1 180	49,60
- Différences négatives de change				
- Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements				
Résultat courant avant impôts	11 386	-51 999	63 385	121,90
Résultat courant / chiffre d'affaires	4,20 %	-21,81 %		
+ Produits exceptionnels sur opérations de gestion		10 447	-10 447	-100,00
771800 AUTRES PROD.EXCEP.GE		10 447	-10 447	-100,00

31LOCAL

SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

DÉTAILLÉ(Euros)

SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION (suite)	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)	Variation absolue (12 / 12)	%
+ Produits exceptionnels sur opérations en capital <i>777000 QUOTE-PART SUBVENT.I</i>	600 600	600 600		0,00 0,00
+ Reprises sur provisions & transferts de charges exceptionnels				
- Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
- Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
- Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Résultat exceptionnel	600	11 047	-10 447	-94,56
- Participation des salariés aux résultats				
- Impôt sur les bénéfices				
Résultat Net Comptable	11 986	-40 952	52 938	129,27
Résultat net / chiffre d'affaires	4,43 %	-17,18 %		

Liasse 24 IS RN

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts).

1 BILAN — ACTIF

DGFIP N° 2050-SD 2024

Désignation de l'entreprise : 31LOCAL

Adresse de l'entreprise 69 route de Lavour 31850 MONTRABE

Durée de l'exercice précédent * 112

N° SIRET * 88051710700020

Néant ☐ *

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Capital souscrit non appelé (I) AA

Frais d'établissement * AB

Frais de développement * CX

Concessions, brevets et droits similaires AF

Fonds commercial (1) AH 132 225

Autres immobilisations incorporelles AJ

Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Terrains AN

Constructions AP

Installations techniques, matériel et outillage industriels AR 51 566

Autres immobilisations corporelles AT 42 366

Immobilisations en cours AV

Avances et acomptes AX

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)

Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS

Autres participations CU

Créances rattachées à des participations BB

Autres titres immobilisés BD

Prêts BF

Autres immobilisations financières * BH 2 100

TOTAL (II) BJ 228 258

ACTIF CIRCULANT

STOCKS *

Matières premières, approvisionnements BL 7 804

En cours de production de biens BN

En cours de production de services BP

Produits intermédiaires et finis BR

Marchandises BT

Avances et acomptes versés sur commandes BV

CRÉANCES

Clients et comptes rattachés (3)* BX

Autres créances (3) BZ 827

Capital souscrit et appelé, non versé CB

DIVERS

Valeurs mobilières de placement (dont actions propres) CD

Disponibilités CF 27 299

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE (3)* CH

TOTAL (III) CJ 35 930

Comptes de régularisation

Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV) CW

Pour le remboursement des obligations (V) CM

Écarts de conversion actif * (VI) CN

TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO 264 188

1A

59 347

204 841

Renvois : (1) Dont droit au bail :

(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :

CP

(3) Part à plus d'un an :

CR

Clause de réserve de propriété : *

Immobilisations :

Stocks :

Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

MOLL ET ASSOCIES

Page 17

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 SD 2024

Désignation de l'entreprise		31 LOCAL		Néant	☐ *
		Exercice N			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 6 800...)	DA	6 800		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	1 020		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG			
	Report à nouveau	DH	(46 955)		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	11 986		
	Subventions d'investissement	DJ	1 518		
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (II)	DL	(25 631)		
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
Avances conditionnées		DN			
TOTAL (III)		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	200 682		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	2 940		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	20 734		
	Dettes fiscales et sociales	DY	6 116		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA			
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
TOTAL (IV)	EC	230 472			
	Ecart de conversion passif *	ED			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	204 841		
RENVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	69 880		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052-SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise :		31LOCAL				Néant ☐ *		
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	Production vendue { biens * services *	FD	270 786	FE		FF	270 786	
		FG		FH		FI		
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	270 786	FK		FL	270 786	
	Production stockée *					FM		
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP		
	Autres produits (1) (11)					FQ	2 054	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	272 840
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS	
	Variation de stock (marchandises)*						FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU	88 688
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV	2 413
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*						FW	70 198
	Impôts, taxes et versements assimilés *						FX	3 232
	Salaires et traitements *						FY	61 709
	Charges sociales (10)						FZ	13 360
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	{ - dotations aux amortissements * (dont fonds de commerce - dotations aux provisions	Sur immobilisations {		HS		GA	14 495
			Sur actif circulant : dotations aux provisions *			GB		
			Pour risques et charges : dotations aux provisions			GC		
			Autres charges (12)			GD		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GE	3 801
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	257 896
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	14 944
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *					(III)	GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré *					(IV)	GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM	
	Différences positives de change						GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO	
	Total des produits financiers (V)						GP	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *						GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	3 559
	Différences négatives de change						GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT	
	Total des charges financières (VI)						GU	3 559
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(3 559)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	11 386	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SAGE Experts-comptables Janvier 2024 - Etat prépartiel.

④

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		31LOCAL		Néant ☐ *		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	600	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	600	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH		
4 – RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII – VIII)				HI	600	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	273 440	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	261 454	
5 – BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits – total des charges)				HN	11 986	
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
	(2)	Dont	produits de locations immobilières		HY	
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG	
	(3)	Dont	Crédit bail mobilier *		HP	
			Crédit bail immobilier		HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD	
	(9)	Dont transferts de charges			A1	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5 4 788	A2	6 927
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 2 139		obligatoires A9 4 788		
		Dont cotisations facultatives Madelin A7 2 139		Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N	
	quote part subvention invest viree resultat				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels 600
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N		
				Charges antérieures	Produits antérieurs	

SAGE Experts-comptables janvier 2024 : Etat préparatoire.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise31LOCAL

Néant

CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice1		Augmentations				
						Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste3		
INCORP.	Frais d'établissement et de développementTOTAL I			CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporellesTOTAL II			KD	132 225	KE		KF		
CORPORELLES	Terrains			KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont ComposantsL9		KJ		KK		KL	
		Sur sol d'autrui	Dont ComposantsM1		KM		KN		KO	
		Installations générales, agencements* et aménagements des constructions	Dont ComposantsM2		KP		KQ		KR	
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont ComposantsM3	KS	51 566	KT		KU	
		Installations générales, agencements, aménagements divers *			KV	29 157	KW		KX	
		Matériel de transport *			KY		KZ		LA	
		Matériel de bureau et mobilier informatique			LB	13 209	LC		LD	
		Emballages récupérables et divers *			LE		LF		LG	
	Immobilisations corporelles en cours			LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes			LK		LL		LM		
	TOTAL III			LN	93 933	LO		LP		
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence			8G		8M		8T	
		Autres participations			8U		8V		8W	
Autres titres immobilisés			IP		IR		IS			
Prêts et autres immobilisations financières			IT	2 100	IU		IV			
TOTAL IV			LQ	2 100	LR		LS			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØG	228 258	ØH		ØJ		

CADRE B

IMMOBILISATIONS

Diminutions

par virement de poste à poste1

par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence2

Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice3

Réévaluation légale * ou évaluation per mise en équivalence

Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice4

INCORP.	Frais d'établissement et de développementTOTAL I		IN		CØ		DØ		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporellesTOTAL II		IO		LV		LW	132 225	IX	132 225	
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ		
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC		
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF		
		Inst. gales, agenets et am. des constructions	IS		MG		MH		MI		
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK	51 566	ML	51 566
		Inst. gales, agenets, aménagements divers		IU		MM		MN	29 157	MO	29 157
		Matériel de transport		IV		MP		MQ		MR	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW		MS		MT	13 209	MU	13 209
		Emballages récupérables et divers *		IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB		
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF		
	TOTAL III		IY		NG		NH	93 933	NI	93 933	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW	
		Autres participations		IØ		ØX		ØY		ØZ	
Autres titres immobilisés		I1		2B		2C		2D			
Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E		2F	2 100	2G			
TOTAL IV		I3		NJ		NK	2 100	2H			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			I4		ØK		ØL	228 258	ØM	226 158	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Exercice N clos le 3 1 1 2 2 0 2 3

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : 31LOCAL Néant X *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)] 6
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne « Provisions réglementées » .

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE	-
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE	=

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

⑥

AMORTISSEMENTS

DGFIP N° 2055 SD 2024

Désignation de l'entreprise 31LOCAL										Néant ☐ *	
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développements			CY		EL		EM		EN		
Fonds commercial			RE		RF		RI		RJ		
Autres immobilisations incorporelles			PE		PF		PG		PH		
TOTAL I			RK		RM		RN		RO		
Terrains			PI		PI		PK		PL		
Constructions	Sur sol propre		PM		PN		PO		PQ		
	Sur sol d'autrui		PR		PS		PT		PU		
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions		PV		PW		PX		PY		
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ	27 128	QA	10 042	QB		QC	37 170	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers		QD	6 083	QE	3 034	QF		QG	9 117	
	Matériel de transport		QH		QI		QJ		QK		
	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL	11 641	QM	1 419	QN		QO	13 060	
	Emballages récupérables et divers		QP		QR		QS		QT		
TOTAL II			QU	44 852	QV	14 495	QW		QX	59 347	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)			ØN	44 852	ØP	14 495	ØQ		ØR	59 347	
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
Immobiliations amortissables	DOTATIONS				REPRISES						
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice		
Frais établissements	M9	N1		N2	N3		N4		N5	N6	
Fonds commercial	RP	RQ		RR	RS		RT		RU	RV	
Autres immobilisations incorporelles	N7	N8		P6	P7		P8		P9	Q1	
TOTAL I	RW	RX		RY	RZ		SB		SC	SD	
Terrains	Q2	Q3		Q4	Q5		Q6		Q7	Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1	R2		R3		R4	R5	
	Sur sol d'autrui	R7		R8	R9		S1		S2	S3	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5		S6	S7		S8		S9	T1	
	Inst. techniques mat. et outillage	T3		T4	T5		T6		T7	T8	
	Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2	U3		U4		U5	U6	
	Matériel de transport	U8		U9	V1		V2		V3	V4	
	Mat. bureau et informat. mobilier	V6		V7	V8		V9		W1	W2	
	Emballages récup. et divers	W4		W5	W6		W7		W8	W9	
TOTAL II	X2		X3	X4	X5		X6		X7	X8	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL III	NL				NM					NO	
Total général (I + II + III)	NP		NQ	NR	NS		NT		NU	NV	
Total général non venant (NP + NQ + NR)	NW				Total général non venant (NS + NT + NU)	NY		Total général non venant (NW - NY)	NZ		
CADRE C											
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*			Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice		
Frais d'émission d'emprunt à étaler							Z9		Z8		
Primes de remboursement des obligations							SP		SR		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SAGE Experts-comptables Janvier 2024 : Etat préparatoire.

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056-SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise 31LOCAL

Néant ☒ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
		1	2	3	4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1)*	6A	6B	6C	6D
		6E	6F	6G	6H
		Ø2	Ø3	Ø4	Ø5
		9U	9V	9W	9X
		Ø6	Ø7	Ø8	Ø9
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles			UE	UF	
			UG	UH	
			UJ	UK	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.
NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SAGE Expert-comptables janvier 2024 : Etat préparatoire.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

8

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET
DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

DGFIP N°2057-SD 2024

Désignation de l'entreprise : 31LOCAL										Néant ☐ *			
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES				Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations				UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)				UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières				UT	2 100	UV		UW	2 100			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux				VA								
	Autres créances clients				UX								
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêtés ou remis en garantie * UO)				ZI								
	Personnel et comptes rattachés				UY								
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				UZ								
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			VM								
		Taxe sur la valeur ajoutée			VB	827		827					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés			VN								
		Divers			VP								
	Groupe et associés (2)				VC								
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)				VR								
	Charges constatées d'avance				VS								
	TOTAUX				VT	2 927	VU	827	VV	2 100			
RENOIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice			VD								
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice			VE								
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			VF								
CADRE B		ÉTAT DES DETTES				Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
		Emprunts obligataires convertibles (1)				7Y							
		Autres emprunts obligataires (1)				7Z							
		Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)		à 1 an maximum à l'origine		VG							
				à plus d'1 an à l'origine		VH	200 682	40 090	160 592				
		Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				8A							
		Fournisseurs et comptes rattachés				8B	20 734	20 734					
		Personnel et comptes rattachés				8C	2 829	2 829					
		Sécurité sociale et autres organismes sociaux				8D	1 404	1 404					
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			8E								
		Taxe sur la valeur ajoutée			VW	1 883	1 883						
		Obligations cautionnées			VX								
		Autres impôts, taxes et assimilés			VQ								
		Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				8J							
		Groupe et associés (2)				VI							
		Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)				8K							
		Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *				ZZ							
		Produits constatés d'avance				8L							
		TOTAUX				VY	227 532	VZ	66 940	160 592			
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice			VJ	51 000	(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques VL						
		Emprunts remboursés en cours d'exercice			VK	41 020	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

SAGE Experts-comptables janvier 2024 : Etat préparatoire.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

9

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

DGFIP N° 2058-A-SD 2024

Désignation de l'entreprise 31LOCAL		Formulaire déposé au titre de l'IR		ET	Néant ☐ *		Exercice N, clos le 31 12 2023		
I. RÉINTÉGRATIONS							BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)						WA	11 986	
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)						WD		
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)						WF		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option						RA		
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)						WI		
	Amendes et pénalités						WJ		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles						WE		
	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)						WG		
	Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)						RB		
	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-bis)						XX		
Charges financières (art. 39 1 3° et 212 bis) *						XZ			
Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *							XY		
Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032-NOT-SD)							I7		
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G.I.E.		WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7	K7		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (12,80 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu)				I8		
			- imposées aux taux de 0 %				ZN		
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *		- Plus-values nettes à court terme				WN		
			- Plus-values soumises au régime des fusions				WO		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)							XR		
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3° et 212 du C.G.I.)	SU	Zones d'entreprises * (activité exonérée)		SW	WQ		
				Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		MS			
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage							Y1		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage							Y3		
TOTAL I							WR	11 986	
II. DÉDUCTIONS							PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Quote-part dans les pertes subies par une société de personne ou un G.I.E. *							WS		
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)							WT		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (12,80 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)				WV		
			- imposées au taux de 0 %				WH		
			- imposées au taux de 19 %				WP		
			- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures				WW		
			- imputées sur les déficits antérieurs				XB		
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %						I6		
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *						WZ		
Régime des sociétés mères et des filiales * Produit net des actions et parts d'intérêts :		Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation				2A	XA		
Produits de participation inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99% (art 223B du CGI)							ZX		
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer *						ZY		
	Majoration d'amortissement *						XD		
	Abattement sur le bénéfice et exonérations	Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)	K9	Entreprises nouvelles (44 septies)	L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 septies A)	L5	XF	
		Zone franche urbaine-TE (art. 44 octies A)	OV	Société investissements immobilier cotées (art. 208C)	K3	Zone de restructuration de la défense (44 bis octies)	PA		
		Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)	PP	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	1F	Zone franche d'activité NC (art. 44 quaterdecies)	XC		
				Zone de revitalisation rurale (art. 44 quinquedécies)	PC	Zone de développement prioritaire (art. 44 septedécies)	PB		
	Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)						XS		
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)	X9	dont déduction exceptionnelle simulatoire de conduite (art. 39 decies E)	YH	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)	YC	XG		
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)	YA	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)	YB	créance dégagee par le report en arrière de déficit	ZI			
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)	YD	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies F)	YI	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)	YL			
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage							Y2		
III. RÉSULTAT FISCAL							TOTAL II	XH	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :				bénéfice (I moins II)		XI	11 986	XJ	
				déficit (II moins I)					
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *						ZL			
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *								XL	11 986
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)						XN		XO	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032-NOT-SD

SAGE Experts-comptables janvier 2024 : Etat préparatoire.

Désignation de l'entreprise 31LOCAL			Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS				
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)			K4	85 304
Dont déficits transférés de plein droit (art.209-II-2 du CGI)		K4bis	Nombre d'opérations sur l'exercice K4ter	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)			K5	11 986
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)			K6	73 318
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)			YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)			YK	73 318
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES				
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^{er} bis Al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice			ZT	1 175
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT				
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^{er} bis Al. 2 du CGI*		ZV	ZW	
Provisions pour risques et charges *				
	8X		8Y	
	8Z		9A	
	9B		9C	
Provisions pour dépréciation *				
	9D		9E	
	9F		9G	
	9H		9J	
Charges à payer				
	9K		9L	
	9M		9N	
	9P		9R	
	9S		9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)		YN	YO	
à reporter au tableau 2058-A-2 :		ligne WI		ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art.237 septies du CGI)				
Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.
(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

11

**TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS**

DGFiP N° 2058-C-SD 2024

Désignation de l'entreprise : 31LOCAL										Néant ☐ *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	29 997	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves { - Réserves légales - Autres réserves	ZB					
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	(40 952)		Dividendes	ZD					
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Autres répartitions	ZE					
					Report à nouveau	ZF					
					Report à nouveau	ZG	(10 955)				
TOTAL I			ØF	(10 955)	TOTAL II		ZH	(10 955)			
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail) J7					YQ					
	- Engagements de crédit-bail immobilier					YR					
	- Effets portés à l'escompte et non échus					YS					
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance					YT					
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois) J8					XQ	31 579				
	- Personnel extérieur à l'entreprise					YU					
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)					SS	9 371				
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages					YV					
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles) ES					ST	29 248				
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052					ZJ	70 198				
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle*, CFE, CVAE					YW	1 717				
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers) ZS					9Z	1 515				
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052					YX	3 232				
TVA	- Montant de la TVA collectée					YY	31 719				
	- Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations					YZ	15 238				
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration sociale nominative au titre de 2019) *					ØB	29 249				
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *					ØS					
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *					ZK	%				
	- Numéro de centre agréé * XP					- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI) Si oui cocher 1 Sinon 0 ZR 0					
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice					RG					
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies					RH					
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe JA		Plus-values à 15 % JK	Plus-values à 0 % JL							
			Plus-values à 19 % JM	Imputations JC							
	Groupe : résultat d'ensemble JD		Plus-values à 15 % JN	Plus-values à 0 % JO							
			Plus-values à 19 % JP	Imputations JF							
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale JH		N° SIRET de la société mère du groupe JJ								

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058 NOT pour le régime de groupe).

SAGE Experts-comptables janvier 2024 : Etat préparatoire.

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts).

12

DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

DGFIP N° 2059-A-SD 2024

Désignation de l'entreprise : 31LOCAL					Néant		
A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE							
Nature et date d'acquisition des éléments cédés* (1)		Valeur d'origine* (2)	Valeur nette réévaluée* (3)	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt (4)	Autres amortissements* (5)	Valeur résiduelle (6)	
I - Immobilisations*	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES			Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *				
Prix de vente (7)		Montant global de la plus-value ou de la moins-value (8)	Court terme (9)	Long terme (10)			Plus-value taxable à 19 % (1) (11)
				19 %	15 % ou 12,80 %	0 %	
I - Immobilisations*	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) (12)						
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) (13)							
CADRE C : autres plus-values taxable à 19 % (14)		(A)	(B) (Ventilation par taux)			(C)	
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032. 1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.							

Origine

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS
 Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission
(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

14

SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME

DGFiP N° 2059-C-SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : 31 LOCAL Néant ☒ *

1 Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés

2 Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % 1 ou 12,8 %

Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a ~~sexe-0~~ bis du CGI) 1

Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a ~~sexe-0~~ du CGI) 1

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine		Moins-values à 12,8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 %	Solde des moins-values à 12,8 %
1		2	3	4
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N 1			
	N 2			
	N 3			
	N 4			
	N 5			
	N 6			
	N 7			
	N 8			
	N 9			
	N 10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS*

Origine		Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. J=S+D+F-G-H
		À 19 %, ou 15 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice	À 15 % ou 19 %		
1		2	3	4	5	6
Moins-values nettes	N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N 1					
	N 2					
	N 3					
	N 4					
	N 5					
	N 6					
	N 7					
	N 8					
	N 9					
	N 10					

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5% (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

formulaire obligatoire
(article 53A du Code
général des Impôts)

15

RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS VALUES À LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

DGFIP N°2059-D-SD 2024

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : 31LOCAL		Néant ☒ *				
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ À L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39-1-5° du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



Désignation de l'entreprise: 31LOCAL		Néant ☐	
Exercice ouvert le: 01012023 et clos le: 31122023		Données en nombre de mois 1 2	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel * :		YP	1,00
Dont apprentis		YF	
Dont handicapés		YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		RL	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE			
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		OA	270 786
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées		OK	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		OT	
TOTAL 1		OX	270 786
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OH	2 054
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		OE	
Subventions d'exploitation reçues		OF	
Variation positive des stocks		OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		XT	
TOTAL 2		OM	2 054
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)			
Achats		ON	108 414
Variation négative des stocks		OQ	2 413
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		OR	20 994
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OW	3 801
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		OY	
TOTAL 3		OJ	135 622
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)		OG	137 218
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF)		SA	137 218
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE			
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case		EV	X
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)		GX	270 786
Effectifs au sens de la CVAE *		EY	1,00
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)		HX	
Période de référence		GY	0 1 / 0 1 / 2 0 2 3
Date de cessation		HR	3 1 / 1 2 / 2 0 2 3
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU. Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2032-NOT-SD au § déclaration des effectifs.			

SAGE Experts-comptables
Janvier 2024 : Etat préparatoire

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N°2059-F-SD 2024

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)



(1)

Néant ☐ *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31122023 N° SIRET 88051710700020

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE 31LOCAL

ADRESSE (voie) 69 route de Lavaur

CODE POSTAL 31850 VILLE MONTRABE

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	0	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	0
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	2	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	680

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Nb de parts ou actions
Adresse : N°	Voie	
Code Postal	Commune	Pays

Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Nb de parts ou actions
Adresse : N°	Voie	
Code Postal	Commune	Pays

Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Nb de parts ou actions
Adresse : N°	Voie	
Code Postal	Commune	Pays

Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Nb de parts ou actions
Adresse : N°	Voie	
Code Postal	Commune	Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)	M	Nom patronymique	PIERRE	Prénom(s)	GAETAN
Nom marital		% de détention	33,33	Nb de parts ou actions	340
Naissance: Date	07/05/1991	N° Département		Commune	TOULOUSE
Adresse : N°		Voie	Lieu dit Cantoperlic		
Code Postal	31590	Commune	VERFEIL	Pays	

Titre (2)	Mme	Nom patronymique	PETRUS	Prénom(s)	MARION
Nom marital		% de détention	33,33	Nb de parts ou actions	340
Naissance: Date	07/05/1991	N° Département	31	Commune	TOULOUSE
Adresse : N°		Voie	Lieu dit Cantoperlic		
Code Postal	31590	Commune	VERFEIL	Pays	

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotéer chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N°2059-G-SD 2024

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1)

Néant ☒ *

EXERCICE CLOS LE 31122023

N° SIRET 88051710700020

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE 31LOCAL

ADRESSE (voie) 69 route de Lavaur

CODE POSTAL 31850 VILLE MONTRABE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5

Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
			Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
			Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
			Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
			Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
			Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
			Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
			Pays

SAGE Experts-comptables janvier 2024 : Etat préparatoire.

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.



N° 2065-SD

2024

Formulaire obligatoire
(art 223 du Code général des impôts)
Timbre à date du service

IMPOT SUR LES SOCIETES

Exercice ouvert le	01012023	et clos le	31122023	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	X
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE					
Désignation de la société :				Adresse du siège social :	
31LOCAL 69 route de Lavaur 31850 MONTRABE					
SIRET 8 8 0 5 1 7 1 0 7 0 0 0 2 0				Mél : marionpetrus@live.fr	
Adresse du principal établissement :				Ancienne adresse en cas de changement :	
RÉGIME FISCAL DES GROUPES					
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)					
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante					
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:					
SIRET					
B ACTIVITÉ					
Activités exercées Restauration traditionnelle				Si vous avez changé d'activité, cochez la case	
C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)					
1. Résultat fiscal					
Bénéfice imposable au taux normal				Déficit	
Bénéfice imposable à 15 %				Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %	
2. Plus-values					
PV à long terme imposables à 15 %				PV à long terme imposables à 19 %	
Autres PV imposables à 19 %				PV exonérées (art. 238 quinquies)	
3. Abattements sur le bénéfice et exonérations					
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies				Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A	
Reprise d'entreprise en difficulté, art. 44 septies				Zone franche d'activité nouvelle génération, art. 44 quaterdecies	
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies				Zone franche urbaine – Territoire entrepreneur, art. 44 octies A	
Bassins d'emploi à redynamiser (art.44 duodecies)				Zone de revitalisation rurale, art. 44 quindecies	
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)				Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %	
4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI (cocher la case)					
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)					
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts					
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.					
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)					
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5 %					
F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITE (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)					
Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33 %					
G ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice du formulaire n° 2065-SD)					
1. Si vous êtes la société tête de groupe soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1 du CGI), cocher la case ci-contre					
2. Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée					
3. Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2 du CGI), cocher la case ci-contre					
4. Si vous n'êtes ni la société tête de groupe, ni une entité du groupe désignée pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer l'État de résidence et le numéro d'identification fiscal de l'entité du groupe qui souscrit la déclaration pays par pays					
H COMPTABILITÉ INFORMATISÉE					
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI X NON Si oui, indication du logiciel utilisé SAGE COALA					
Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr					
S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr.					
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable: Nom et adresse du conseil:					
MOLL ET ASSOCIES 1 rue des Frères Peugeot 31130 BALMA CGA/OMGA Viseur conventionné (Cocher la case correspondant) Tél: 0561995555					
Identité du déclarant: Tél:					
Date : 06032024 Lieu : MONTRABE					
Qualité et nom du signataire: MARION PETRUS					
Signature :					
N° d'agrément du CGA/OMGA ou viseur ou certificateur conventionné					
Examen de conformité fiscale (ECF) Prestataire :					

SAGE Experts-comptables janvier 2024 : État préparatoire.

MOLL ET ASSOCIES

Page 36

Formulaire obligatoire (art 223 du Code général des impôts)		IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2065-SD				N° 2065 bis-SD 2024		
I RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS								
Montant global brut des distributions ⁽¹⁾		payées par la société elle-même		a	payées par un établissement chargé du service des titres		b	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾						c		
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées						d		
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾						e		
						f		
						g		
						h		
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾						i		
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI						j		
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾						Total (a à h)		
J RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)								
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI): * SARL, tous les associés; * SCA, associés gérants; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants		Pour les SARL		Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.				
		Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit.	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées:				
				à titre de traitements, émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	
					Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements
1		2	3	4	5	6	7	8
GAETAN PIERRE		340	2023	17 666				
Lieu dit Cantoperlic 31590 VERFEIL								
MARION PETRUS		340	2023	14 080				
Lieu dit Cantoperlic 31590 VERFEIL								
K DIVERS								
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)								
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)								
L CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION								
REMUNÉRATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES		à 0 %	à 15 %	à 19 %		
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ⁽⁶⁾		MVLТ restant à reporter à l'ouverture de l'exercice						
		MVLТ imputée sur les PVLТ de l'exercice						
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ⁽⁶⁾		MVLТ réalisée au cours de l'exercice						
		MVLТ restant à reporter						
M CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES DE DONS								
Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice								
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice								

SAGE Experts-comptables, janvier 2024 : État préparatoire.



Formulaire obligatoire (article 54 quater
du Code général des impôts)

DIRECTION GÉNÉRALE
DES FINANCES PUBLIQUES
N° 2067
(2024)

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE 2023 ou exercice

Désignation de l'entreprise 31LOCAL
Adresse 69 route de Lavaur 31850 MONTRABE

du
au

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice 1

NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ					ADRESSE COMPLÈTE			
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								

RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)

Montant des rémunérations de toute nature (v. notice 2)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice 3)	Valeur des avantages en nature (v. notice 4)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice 5)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4	Frais de voyages et de déplacements (v. notice 6)	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
1	2	3	4	5	6	aux véhicules et autres biens (v. notice 7)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice 8)	9
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
**								

**TOTAUX

B - AUTRES FRAIS

Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 73 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)	10
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement	
Total	

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice 1) :

Total des dépenses		Bénéfices imposables 9	
- de l'exercice . 2023 . . (total col.9 + total col.10) 10		- de l'exercice . 2023 . . 10	11 986
- de l'exercice précédent 10		- de l'exercice précédent 10	

Nom et qualité du signataireMARION PETRUS
Gérant

À MONTRABE, le 06032024
Signature,

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

MOLL ET ASSOCIES

Page 38

2024	Détermination et suivi des charges financières nettes non admises en déduction et des capacités de déduction inemployées en report en application de l'article 212 bis du CGI			2464																																			
(À souscrire par les sociétés indépendantes non membres d'un groupe fiscal et par les sociétés membres d'un groupe fiscal pour la détermination de leur résultat comme si elles étaient imposées séparément)																																							
I – Montant de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice																																							
A- Règles de droit commun																																							
Charges financières nettes de l'exercice			a																																				
EBITDA fiscal de l'exercice			b																																				
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice (montant le plus faible entre a - 30 %*b et a - 3 000 000 €)			(c-1)																																				
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice, après application du complément de déduction de 75 % (régime spécial applicable aux entreprises autonomes):(c-1) – 75 % x (c-1)			(c-2)																																				
B- Clause de sauvegarde en faveur des entreprises membres d'un groupe consolidé																																							
Ratio fonds propres/actifs de l'entreprise en %			d																																				
Ratio fonds propres/actifs du groupe consolidé en %			e																																				
Si (d) est supérieur ou égal à (e) : Complément de déduction des charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice = 75 % x (c-1)			f																																				
C- Règles applicables aux situations de sous-capitalisation																																							
Fraction de charges financières nettes de l'exercice non admises en déduction au titre du premier plafond de sous-capitalisation, afférent aux dettes contractées auprès d'entreprises non liées ou auprès d'entreprises liées pour la part n'excédant pas une fois et demie les fonds propres			g																																				
Fraction de charges financières nettes de l'exercice non admises en déduction au titre du second plafond de sous-capitalisation, afférent à la part des dettes contractées auprès d'entreprises liées excédant une fois et demie les fonds propres			h																																				
II – Suivi des charges financières nettes non admises en déduction et des capacités de déduction inemployées en report																																							
A- Suivi des charges financières nettes en report																																							
Stock de charges financières nettes restant à imputer à l'ouverture de l'exercice (y compris le solde de la fraction d'intérêt mentionné au 6ème alinéa de l'article 212 du CGI, non imputé à la clôture du dernier exercice ouvert avant le 1er janvier 2019)			i																																				
Montant des charges financières nettes en report transférées			(i bis)																																				
Dont montant des charges financières nettes transférées de plein droit (art.209-II-2 du CGI)			(i ter)																																				
Nombre d'opérations sur l'exercice concernées par le transfert de plein droit (2)			(i quater)																																				
Montant de charges financières nettes en report imputé au titre de l'exercice			j																																				
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice et reportables : (c-1) – (f) ou (g) + 1/3 x (h)			k																																				
Stock de charges financières nettes restant à imputer à la clôture de l'exercice (i) - (j) + (k)			l																																				
B- Suivi des capacités de déduction inemployées en report																																							
<table><thead><tr><th></th><th>Stock à l'ouverture de l'exercice</th><th>Capacités de déduction inemployées transférées de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)</th><th>Capacités de déduction employées au titre de l'exercice (1)</th><th>Stock à la clôture de l'exercice</th></tr></thead><tbody><tr><td>Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-5</td><td>m</td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td>Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-4</td><td>n</td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td>Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-3</td><td>o</td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td>Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-2</td><td>p</td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td>Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-1</td><td>q</td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td>Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N</td><td>r</td><td></td><td></td><td></td></tr></tbody></table>						Stock à l'ouverture de l'exercice	Capacités de déduction inemployées transférées de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	Capacités de déduction employées au titre de l'exercice (1)	Stock à la clôture de l'exercice	Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-5	m				Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-4	n				Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-3	o				Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-2	p				Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-1	q				Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N	r			
	Stock à l'ouverture de l'exercice	Capacités de déduction inemployées transférées de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	Capacités de déduction employées au titre de l'exercice (1)	Stock à la clôture de l'exercice																																			
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-5	m																																						
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-4	n																																						
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-3	o																																						
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-2	p																																						
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-1	q																																						
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N	r																																						
(1) Cette colonne peut être servie si (a) est supérieur à (c-1) – (f) (2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits, charges et/ou capacités de déduction et le montant																																							

SAGE Experts-comptables janvier 2024 : Etat préparatoire.

2024	Détermination du résultat net de cession, de concession ou de sous-concession de brevets et d'actifs incorporels assimilés imposable à taux réduit						2468
(A souscrire par les entreprises non membres d'un groupe fiscal au sens de l'article 223 A du CGI)							
1. Modalités de calcul du résultat net imposable au taux réduit de 10 %							
1	2	3	4	5	6	7	
Actif, bien ou service, famille de biens ou services	Dénomination	Date de premier exercice de l'option	Résultat net déficitaire restant à reporter au titre de l'exercice précédent	Résultat net de l'exercice	Rapport d'assujettissement au taux réduit de l'exercice	Résultat net imposable à taux réduit	
						imposé à 10 % 7b	
Total							
2. Résultat net imposable à taux réduit calculé en faisant usage du rapport de remplacement							
	Date de l'agrément	Résultat net imposable à taux réduit sous agrément					
Total							

31 LOCAL

Société à responsabilité limitée au capital de 6.800 euros

Siège social : 69 route de Lavaur, 31850 Montrabé

880 517 107 RCS Toulouse

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE ORDINAIRE ANNUELLE ET EXTRAORDINAIRE DU 23/03/2024

APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

Le vingt-trois mars deux mille vingt-quatre, à dix heures, les associés de la Société 31local, société à responsabilité limitée au capital de 6.800 euros dont le siège social est situé 69 route de Lavaur 31850 Montrabé, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Toulouse sous le numéro 880 517 107 (la "société"), se sont réunis en assemblée générale mixte ordinaire annuelle et extraordinaire (l'"Assemblée"), au siège social, sur convocation de la gérance.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émarginée par chaque membre de l'Assemblée en entrant en séance.

Sont présents à l'assemblée :

-Madame Marion Petrus détenteur en pleine propriété de 340 parts sociales

-Monsieur Gaëtan Pierre, détenteur en pleine propriété de 340 parts sociales

Total des parts détenues par les associés présents : 680 parts sur les 680 parts composant le capital social.

Madame Marion Petrus préside la séance en qualité de co-gérante associée de la société (le "Président").

Le Président constate que tous les associés sont présents ou représentés. En conséquence, l'assemblée peut valablement délibérer.

Le Président met à la disposition de l'Assemblée les documents suivants qui vont lui être soumis :

- Le rapport de gestion sur l'exercice clos le 31 décembre 2023 ;
- Le rapport spécial sur les conventions visées l'article L.223-19 du code du commerce ;
- Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ;
- La feuille de présence.

Le Président déclare que tous les documents prescrits à l'article R.223-18 du code du commerce ont été adressés aux associés en même temps que la convocation et tenus à leur disposition au siège social pendant le délai de quinze jours ayant précédé l'Assemblée.

L'Assemblée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Le Président appelle que l'Assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

- Le rapport de gestion sur l'activité de la société ;
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023 et quitus à la Gérance ;
- Affectation du résultat ;
- Rémunération de la gérance.

Puis le Président donne lecture du rapport de la Gérance et du rapport sur les conventions réglementées, et ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION :

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion de la gérance sur l'activité de la Société, des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils ont été présentés, lesquels font apparaître un résultat bénéficiaire de 11 985.55 euros.

L'Assemblée Générale approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

L'Assemblée Générale prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductible du résultat fiscal, visées à l'article 39-4 du code général des impôts.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne à la gérance quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

Cette résolution, mise à voix est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat bénéficiaire s'élevant à 11 985.55 euros.

Origine

Résultat de l'exercice

Affectation

Au compte "report à nouveau"	11 985.55 euros
------------------------------	-----------------

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES :

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, il est rappelé qu'aucun dividende n'a été mis en distribution depuis la constitution de la société, ni aucun revenu au sens du 1er alinéa du même article.

Cette résolution, mise à voix est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial de la Gérance, sur les conventions relevant des articles L.223-19 et suivants du Code de commerce, constate qu'aucune convention nouvelle n'a été conclue au cours de l'exercice clos.

Cette résolution, mise à voix est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION :

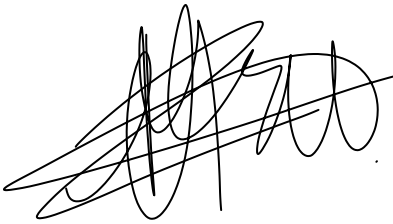
L'Assemblée Générale délègue tous pouvoir au porteur Marion Petrus d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

CLOTURE

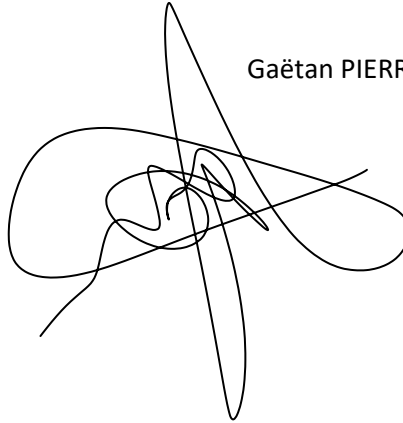
Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Il a été dressé le procès-verbal qui, après lecture, a été signé par tous les associés.

Marion PETRUS

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke at the bottom.

Gaëtan PIERRE

A handwritten signature in black ink, featuring a large, stylized 'G' and 'P' with a long horizontal stroke at the bottom.

31 LOCAL

Société à responsabilité limitée au capital de 6.800 euros

Siège social : 69 route de Lavaur, 31850 Montrabé

880 517 107 RCS Toulouse

FEUILLE DE PRESENCE A L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE ORDINAIRE ANNUELLE ET EXTRAORDINAIRE DU 23/03/2024

Identité ou désignation de l'associé	Nb de titres pleine propriété	Nb de voix pleine propriété	Signature
Madame Marion Petrus	340	340	
Monsieur Gaëtan Pierre	340	340	